



Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

INTERSOL

57420 Solgne

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
N° TVA : FR35 328069463

DATE	AVOIR	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
29/08/2024	A01240800068	410925	A01240800068	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
	POMPE 28 SOUFFLET AVOIR SUR F01240500292 DU 31/05/2024	1	FO	520.00	520.00	20 %

Mode de règlement : CHEQUE

Echéance : 15/10/2024

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	520.00 €
Total TVA :	104.00 €
Total TTC :	624.00 €
A Déduire :	624.00 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
A01240800068	A01240800068	29/08/2024	410925	INTERSOL

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier :						